

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**
REUNION DU 09/05/2023
DECISION N° 20230509_B_047

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET pouvoir à
Claude VIAL

Était excusée : Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du
13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
**Objet : Pépinière d'entreprises du Viaduc à Pont Salomon : Signature du
renouvellement de la convention précaire d'occupation (bail) à passer avec la SAS
Médiapost**

N° 20230509_B_047

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve le renouvellement de la convention précaire d'occupation
(bail) à la pépinière du Viaduc à Pont Salomon à passer avec la Société
Médiapost, Filiale de La Poste, aux conditions suivantes :
 - Module : D de 154 m²
 - Durée : 24 mois
 - Loyer mensuel HT : 455,30 €
 - Charges mensuelles : 55,10 €
 - Loyer mensuel chargé : 510,40 € HT
 - Prise d'effet : 15 mai 2023 au 14 mai 2025 inclus
(Révision du loyer : le 1er janvier de chaque année selon l'Indice des Loyers
Commerciaux (ILC) du 3^e trimestre de l'exercice précédent).

et autorise le Président à signer ledit renouvellement

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 09 mai 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

